

Discours de clôture par Alain Obadia, Président de l'Haarp

Mesdames et Messieurs,

Au terme de ce colloque il m'a été demandé de dire quelques mots visant à en tirer à chaud quelques premiers enseignements qui ne seront, évidemment, ni définitifs ni exhaustifs.

Je veux tout d'abord remercier l'ensemble des intervenantes et intervenants qui, par leur contributions, nous ont apporté beaucoup d'informations et de réflexions pertinentes. Ils nous ont ainsi permis d'engager un riche débat qui nous sera particulièrement utile pour la période qui s'ouvre devant nous.

Je veux remercier également la direction de l'ESSEC qui nous a accueillis dans ces locaux si adaptés au travail intellectuel et à l'échange. Cela a été rendu possible grâce à l'intervention de Thierry Sibieude qui a assumé, il y a quelques années, les fonctions de vice-président du Conseil Général du Val d'Oise chargé du handicap et qui est aujourd'hui professeur à l'Essec.

Je veux remercier aussi les représentantes et représentants des pouvoirs publics et des autorités de tarification qui ont assisté à nos travaux, je veux citer notamment Mme Laëtitia Boisseau Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise déléguée à l'autonomie, Mme Odile Lupéra directrice de la MDPH du Val d'Oise, M. Romain Kosar représentant l'ARS du Val d'Oise,

Je veux remercier les différentes associations qui se sont investies pendant des mois dans la conception et la préparation de nos travaux et notamment les associations co-organisatrices que sont, l'APAJH, l'APED l'Espoir, Ecoute Parents Enfants Autistes (EPEA), l'HAARP, HEVEA, John Bost et LADAPT. Je veux remercier leurs bénévoles, souvent membres de leurs conseils d'administration ou de leurs commissions. Je veux remercier également les professionnels qui ont fait preuve d'un grand engagement et nous ont apporté leur compétence, leur expérience et leur réflexion prospective.

Je veux enfin remercier la petite équipe associative qui a assuré avant et pendant les multiples tâches indispensables à la tenue d'une telle manifestation. Permettez-moi aussi de rendre un hommage particulier à Sylvaine Ribadeau-Dumas membre du Bureau de l'Haarp qui est l'initiatrice de ce colloque, qui a su convaincre et rassembler les énergies associatives et qui s'est donnée sans compter pour la réussite de notre initiative.

Je veux maintenant revenir sur la thématique de l'inclusion à partir de notre expérience et de nos discussions d'aujourd'hui.

- I) Il me semble important de souligner, qu'il y a déjà plusieurs années que nos associations du Val d'Oise travaillent la question de l'inclusion.**

A titre d'exemple, il n'est pas anodin de rappeler que nous avons organisé, il y a cinq ans, en 2016, et dans un cadre associatif comparable, un premier colloque sur l'inclusion scolaire. Cette initiative de grand intérêt dans son contenu avait constitué pour nos différentes associations une étape importante tant pour la réflexion que pour la mise en œuvre d'initiatives concrètes permettant à des enfants ou des adolescents autistes ou handicapés mentaux de bénéficier, sous des modalités diverses, d'une intégration dans des groupes scolaires ordinaires.

Notre discussion de ce matin s'est faite l'écho de certaines de ces expériences telles les classes externalisées, les plateformes de scolarisation mutualisées ou encore les UEEA (unités d'enseignement élémentaire autisme).

Notre colloque d'aujourd'hui avait pour objectif d'aller plus loin en élargissant la réflexion et en faisant le point aussi sur les possibilités qui sont ouvertes pour les publics adultes.

II) En effet, nous considérons que la thématique de l'inclusion revêt une importance essentielle pour le bien être et l'épanouissement des personnes que nous accompagnons.

Ils et elles sont partie intégrante de la société, et partie intégrante à part entière. Avec leurs particularités, avec leur singularité ils doivent être reconnus comme tels.

Cela implique de les placer dans des conditions permettant que cela devienne possible.

De ce point de vue, nous avons tous apprécié la communication de M. Chauvière qui nous montre à quel point il faut bannir tout simplisme et se méfier des affirmations à l'emporte-pièce. Comme lui, nous redoutons la mise en œuvre de conceptions low cost de l'inclusion qui pourraient *in fine* ne concerner que les personnes les plus autonomes. Comme lui, nous plaçons pour une conception collaborative, coopérative de l'inclusion s'appuyant sur l'expérience du médico-social indispensable pour avancer dans de bonnes conditions.

Telle est la démarche inclusive sur laquelle nous nous engageons. Symétriquement, car les deux aspects sont inséparables, notre conception vise aussi à favoriser le développement d'une société plus ouverte, moins enfermée dans ses préjugés et plus accueillante à l'égard des personnes porteuses de handicap.

Passer à une nouvelle dimension de l'inclusion scolaire, développer de multiples initiatives pour des solutions inclusives dans le travail, dans le logement, ou encore dans le domaine de la culture ou du sport doit désormais être inscrit au rang des priorités de nos associations et de nos établissements.

Dans cette perspective, nous avons pleinement conscience qu'il est nécessaire d'opérer des transformations dans nos offres d'accompagnement.

En cela nous nous inscrivons dans les priorités mises en avant aujourd'hui par les pouvoirs publics et nous avons la volonté de poursuivre avec eux le dialogue constructif indispensable pour répondre au mieux aux besoins en pleine évolution des personnes que nous accompagnons.

III) Pour autant, notre colloque a bien montré la nécessité d'approfondir la réflexion et le débat sur certains sujets si nous voulons assurer le succès de la démarche inclusive.

1) En premier lieu, les approches inclusives doivent s'adapter à la diversité des enfants et des adultes concernés, elles doivent s'adapter à leur singularité.
Ayons conscience que des approches qui fonctionneront avec certains ne fonctionneront pas avec d'autres. Ne perdons jamais de vue ce qui constitue un principe de base pour nos associations : c'est à l'organisation de s'adapter aux personnes et non aux personnes de s'adapter aux besoins de l'organisation.

2) Réussir l'inclusion ne se fera pas sans moyens si l'on veut qu'elle concerne tout le monde ou tout au moins le plus grand nombre. Le risque est en effet que faute de ces efforts la démarche inclusive ne soit réservée qu'aux publics les plus autonomes. Qu'en sera-t-il alors des autres ?

L'exemple du logement inclusif est éclairant, de ce point de vue.

L'expérience des SAVS montre à quel point l'accompagnement est essentiel pour que les personnes concernées puissent progresser en autonomie donc être mieux incluses.

Elle fait également ressortir la diversité des situations et des degrés d'autonomie. Elle nous montre que la voie à suivre est celle d'un panel de solutions diversifiées permettant d'apporter des réponses pertinentes à des situations elles-mêmes diversifiées.

3) Réussir l'inclusion nécessite de considérer que le secteur médico-social en est l'un des acteurs déterminants. Nier ce rôle comme cela se produit parfois dans certains cercles qui opposent le médico-social au secteur libéral et aux plateformes c'est d'emblée se condamner à l'échec. Car cela revient à se priver de la compétence, de l'expérience et de l'engagement des professionnels du secteur ainsi que de celle des militants associatifs. Je constate d'ailleurs qu'un certain infléchissement s'est opéré depuis quelques mois. Le réalisme est peut-être en train de se frayer un chemin.

Autre chose est de considérer que la bonne démarche est celle de la coopération entre les multiples acteurs présents sur un territoire. C'est dans cette perspective que nous nous inscrivons dans la mise en place des communautés 360.

Nos débats ont montré que nos associations peuvent d'ailleurs faire valoir des réalisations intéressantes aussi bien dans nos établissements pour enfants, que dans nos Esat, que dans nos services d'insertion ou dans nos foyers.

Il est important de souligner ces expériences et ces acquis car ils nous permettent de nous projeter dans l'avenir sans que cela soit vécu comme un saut dans l'inconnu générateur d'angoisses voire de blocage.

Nous avons également écouté avec un grand intérêt les communications de l'Essec concernant les relations entre et formation, de Géodis concernant l'inclusion dans l'emploi ou encore de l'association Mesh concernant l'inclusion par la musique et plus généralement par la culture.

- 4) Une démarche inclusive réussie nécessite un grand effort de formation des personnels. La volonté est là, l'engagement aussi. Mais il faut avoir conscience que l'approche inclusive nécessite un accompagnement différent avec des méthodes et des protocoles différents.
- 5) Enfin pour que les orientations novatrices dont nous avons parlé aujourd'hui puissent prendre leur pleine dimension, il est déterminant de prendre les mesures indispensables pour freiner puis inverser la tendance actuelle- qui est dramatique- à la désaffection des professions du médico-social.

N'esquivons pas le débat. Les salaires du médico-social sont drastiquement insuffisants. Cela fait des années que, tous, nous alertons les pouvoirs publics à ce propos. Cela fait des années et des années que nous voyons venir le moment où nos difficultés de recrutement seront telles qu'elles dégraderont voire mettront en péril l'accompagnement des enfants et des adultes. Eh bien aujourd'hui nous y sommes !

Il est positif que le gouvernement ait décidé d'inclure dans le PLFSS un amendement étendant le complément de traitement de 183 Euros décidé par le Ségur de la santé à certaines catégories de professionnels des établissements dépendant des conseils départementaux. Le problème est que toutes les catégories ne sont pas concernées, loin de là ! Je le dis clairement, c'est une question qui risque d'être explosive dans nos établissements. Ayons conscience de surcroît que le Ségur ne règle pas la question plus profonde de l'attractivité du secteur et du niveau global des salaires.

Pour terminer, je forme le vœu que cette journée ait répondu à vos attentes et qu'elle nous permette de mettre en œuvre, dans les meilleures conditions possibles, la démarche inclusive la mieux à même de contribuer à l'épanouissement des enfants et des adultes que nous accompagnons.